



AR PREFECTURE

017-211704663-20200610-AR\_2020\_05\_AG-AI  
Reçu le 10/06/2020

**Arrêté n°2020-05-AG  
portant délégation de fonction et de signature au quatrième adjoint**

**Le Maire de Vérines,**

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2122-18, L2122-19 et L2122-23,

**Vu** la délibération DCM-2020-05/03 du conseil municipal en date du 26 mai, fixant à 5 le nombre des adjoints au maire,

**Vu** la délibération DCM-2020-06/02 du 9 juin 2020 par laquelle le conseil municipal a délégué au maire aux termes de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales un certain nombre de ses compétences,

**Vu** le procès-verbal de l'élection et de l'installation de Madame Cécile BAILLIEUL en qualité de quatrième adjoint au maire, en date du 26 mai 2020,

**Considérant** que pour permettre une bonne administration de l'activité communale, il est nécessaire de prévoir une délégation de fonction et de signature à Madame Cécile BAILLIEUL, adjoint au maire à compter du 10 juin 2020,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

A compter du 10 juin 2020, Madame Cécile BAILLIEUL est déléguée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour intervenir dans les domaines suivants :

**- Affaires sociales**

- Aide sociale
- Cohésion sociale

**- Associations :**

- Accompagnement de la vie associative,
- Gestion des centres associatifs (Maison des associations),
- Relations avec les associations.

**- Jeunesse :**

- Mise en œuvre des actions en faveur de la jeunesse, en lien avec les différents partenaires jeunesse.

**Article 2 :**

Madame Cécile BAILLIEUL reçoit délégation pour la signature des documents suivants : courriers, actes, arrêtés, décisions, conventions, engagements et liquidations comptables afférents aux fonctions définies à l'article 1<sup>er</sup>.

AR PREFECTURE

017-211704663-20200610-AR\_2020\_05\_AG-AI  
Reçu le 10/06/2020

**Article 3 :**

Le directeur général des services est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié et notifié à l'intéressé et dont une ampliation sera transmise à Monsieur le préfet de Charente-Maritime.

Fait à Vérines, le 10 juin 2020

Le Maire

Line MÉODE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Line Méode', is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de Vérines' and 'Charente-Maritime' around its perimeter. The signature is written in a cursive style and extends across the stamp.